

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 23 janvier 2017 relatif au tableau d'avancement
au grade de commissaire divisionnaire de police au titre de l'année 2017**

NOR : INTC1636239A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 95-654 du 9 mai 1995 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale ;

Vu le décret n° 2005-939 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier du corps de conception et de direction de la police nationale ;

Vu l'arrêté DRCPN/ARH/CR/n° 1017 du 30 décembre 2014 modifié fixant le taux de promotion dans le corps de conception et de direction de la police nationale pour les années 2015, 2016 et 2017 ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps de conception et de direction de la police nationale, émis lors de sa réunion du 8 décembre 2016 ;

Sur la proposition du préfet, directeur général de la police nationale,

Arrête :

Article 1^{er}

Les commissaires de police dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au grade de commissaire divisionnaire de police, au titre de l'année 2017 :

- 1 M. Beaucher (Daniel).
- 2 M. Cassagne (Michel).
- 3 M. Faux (Alexis).
- 4 M. Desmartin (Benoît).
- 5 M. Prévotat (François).
- 6 M. Richardet (Cédric).
- 7 M. Joyeux (Eric).
- 8 Mme Zettor (Valérie), épouse Simonin.
- 9 M. Derache (Hervé).
- 10 M. Gigou (Eric).
- 11 Mme Oster (Emmanuelle).
- 12 Mme Urvoas (Christine), épouse Morisson.
- 13 M. Trannoy (Frédéric).
- 14 M. Lechevalier (Blaise).
- 15 Mme Vidy (Bénédicte).
- 16 Mme Jacob (Véronique).
- 17 M. Desquesnes (Roland).
- 18 M. Vogler (Romain).
- 19 M. Delance (Bruno).
- 20 M. Jublin (Arnaud).
- 21 Mme Tavernier (Nathalie), épouse Chaux.
- 22 M. De Bartolo (Bruno).
- 23 M. Huguet (Alexandre).
- 24 Mme Pipereau (Marie-France).
- 25 M. Moreau (Antoine).

- 26 M. Guilmet (Laurent).
27 M. Canouet (Nicolas).
28 Mme Durand (Nadia).
29 M. Buil (Jérôme).
30 Mme Jourdan (Catherine).
31 M. Pla (Richard).
32 Mme Coulbois (Anne-Sophie), épouse Schneider.
33 Mme Belda (Caroline), épouse Bonnafé.
34 Mme Brunner (Virginie).
35 M. Nemouchi (Nadir).
36 M. Desporte (Alexandre).
37 M. Robert (Pierre).
38 M. Vincent-Genod (Frédéric).
39 M. Bui Trong (Vincent).
40 M. Besse (Laurent).
41 M. Eudes (Éric).
42 M. Ligout (Jean-François).
43 M. Vancon (Lionel).
44 M. Fontaine (Thibaut).
45 Mme Matricon (Amandine), épouse Charlot.
46 M. Garnier (Arnaud).
47 Mme Leroy (Isabelle), épouse Frémont.
48 M. Kotnik (Denis).
49 Mme Francou (Isabelle).
50 Mme Peyret (Agathe), épouse Auvray.
51 Mme El Bekkai (Coralie).
52 M. De Freitas Meira (Anthony).
53 M. Bui Trong (Nam).
54 M. Hanin (Philippe).
55 M. Cassara (Stéphane).
56 M. Pittaco (Matthieu).
57 M. Brevet (Jean-Michel).
58 Mme Bonnetain (Élise), épouse Sadoulet.
59 Mme Friedrich (Marion).
60 Mme Champagnat (Adeline).
61 M. Gauthier (Emmanuel).
62 M. Raux (Damien).
63 Mme Mazeyrat (Florence).

Liste complémentaire

- 64 M. Keunebrock (Damien).
65 Mme Cros (Emmanuelle).
66 M. Bares (Mathieu).
67 M. Gamess (Thibault).
68 M. Le Guen (Julien).
69 M. Souchi (Rabah).
70 M. Perroudou (Julien).

Article 2

Le préfet, directeur général de la police nationale et la préfète, directrice des ressources et des compétences de la police nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 janvier 2017.

Le ministre de l'intérieur,
BRUNO LE ROUX

Conformément aux dispositions du décret n° 65-29 du 11 janvier 1965 modifié, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du ministre de l'intérieur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois courant, à compter de la publication de celui-ci.